

Compte rendu du conseil municipal en date du 30 mars 2010

L'an deux mille dix le conseil municipal légalement convoqué le 15 mars 'est réuni à 19 heures à la Mairie de Nérís les Bains sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DE PIN, Maire

PRESENTS : M PASQUET –Mme BARRAUX- MM MARTIN- THEVENET- MCHAPY –MME ANDRIVON - MM BALLETT-SOUPIZET- MARANDET Mme CHARBONNIER-MMBEYRAND-COLLINET-Mme BOURGEON- -MM -HOUSIERE MATHIEU- RABALLAND-Mmes PETITPEZ- PRUNIAUD –CHICOIS-M LHOSPITALIER Mme-CATELIN—

A donné pouvoir : M AUGAGNEUR à Mme PETITPEZ

Secrétaire de séance : M PASQUET

→ Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 2 mars 2010 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1- REGIE MUNICIPALE HEBERGEMENT

- **Le Compte de Gestion 2009 et le compte administratif 2009 qui** font apparaître un excédent de clôture de 56 363,75€ (excédent d'investissement : 8 536,43 € et excédent de fonctionnement : 47 827,32 €) sont adoptés à l'unanimité
- **Affectation de résultat** de fonctionnement de 47 827,32 € comme suit : 31613,75€ en report à nouveau et 16 213,57€ à la section d'investissement article 1068
- **Le Budget primitif 2010** qui s'équilibre à la section d'exploitation à 384 907,00€ et à la section investissement à 35 550,00 € est adoptés à l'unanimité avec des travaux au Snack du Cournauron, de réfection des blocs sanitaires du haut, des acquisitions de matériel comme machine à laver avec monnayeur, rampes lumière, lave vaisselle ...
- **Snack bar du Cournauron** Le conseil municipal approuve la délibération de la Régie municipale Hébergement autorisant monsieur LEGRAND Thierry à exploiter le snack bar du Cournauron à compter du 1^{er} avril 2010.
- Le conseil municipal approuve la délibération autorisant la signature de l'Avenant n°6 à intervenir avec le SICTOM portant au 1^{er} janvier 2010 le taux de la redevance spéciale à pour la gestion des déchets »non ménagers » à 22€ le m3 au lieu de 20,40€ le m3 redevance SICTOM
- Résidence Europe : le conseil municipal entérine la délibération de la Régie municipale Hébergement concernant la reprise par la commune de la résidence Europe rue du capitaine Migat à Nérís le Bains.
- Le conseil municipal approuve les délibérations concernant des remboursements d'arrhes à M Boutegrabet et M Pautiers

2- SERVICE EAU

- Le Compte de Gestion 2009 et le compte administratif 2009 qui font apparaître un excédent clôture de 40 977,95€ sont adoptés à l'unanimité
- Affectation de résultat : le déficit d'exploitation de 76 612,40€ est affecté en report à nouveau au budget eau 2010
- Le Budget primitif eau 2010 qui s'équilibre à la section d'exploitation à 192 118,40€ et à la section d'investissement à 208 690,35€ avec des travaux de branchement rue George Sand, rue Alfred de Musset, rue du Chevalier de Malte

3-SERVICE ASSAINISSEMENT :

- Le Compte de Gestion 2009 et le compte administratif 2009 qui font apparaître un déficit de clôture de 6 353,16€ € sont adoptés à l'unanimité
- Affectation de résultat de - 6 353,16€ en report à nouveau au budget assainissement 2010.
- Le Budget primitif 2010 qui s'équilibre à la section de fonctionnement à 169 629,00€ 907€ et à la section d'investissement à 267 100,00 est adopté à l'unanimité avec des travaux d'assainissement rue du Chevalier de malte et rue Lamartine ces travaux sont préalables à des réfections de voirie ultérieurement .

4-SPANC : SERVICE PUBLIC d'ASSINISSEMENT NON COLLECTIF

- Le Compte de Gestion 2009 et le compte administratif 2009 qui font apparaître un déficit de clôture de 5 962,18€ sont adoptés à l'unanimité
- Affectation de résultat : le déficit soit -5 962,18€ est affecté en report à nouveau
- Budget primitif 2010 qui s'équilibre à la section d'exploitation à 13 827,00€ est adopté à l'unanimité

Une subvention de 10 000€ en provenance du budget communal est nécessaire à son équilibre

Déclaration de Jean- Claude DE PIN, Maire préalable au vote du budget 2010-

Notre commune est désormais dotée des équipements indispensables à une ville à vivre et une ville à découvrir.

Ces équipements bien que nécessaires et réclamés par la population sont aujourd'hui en service et représentent une charge pour le budget communal

.Nous les avons décidé , réalisé et maintenant nous en sommes fiers et nous les assumons

Les lourds investissements de ces dernières années ont permis à la commune de bénéficier en 2009 du Fonds de compensation de la TVA par anticipation et la commune ayant respecté ses engagements en réalisant en 2009 des dépenses d'investissement d'un montant supérieur à la moyenne de référence ; à compter de 2010, la commune percevra donc le fonds de compensation TVA dû au titre des dépenses d'équipement éligibles effectuées en 2009 .

Je vous rappelle que la moyenne des dépenses d'équipement constatées au cours des années 2004 à 2007 pour notre commune s'établit à 1 924 179€ et que notre collectivité a **investi réellement** en 2009 2 360 604€ conformément au programme pour lequel nous avons été élus.

Je ne conteste pas que ces équipements ont alourdi la dette communale, mais ils sont visibles et accessibles à tous, la commune de Nérès Les Bains va maintenant **faire une pose dans l'investissement.**

Pose dans l'investissement, ne veut pas dire immobilisme, le budget 2010 qui s'équilibre à la section d'investissement **à 1 926 983,24. €** va permettre de terminer les chantiers en cours, et poursuivre le programme que nous avons proposé aux Nérésiens.

Le travail d'élaboration du Plan local d'urbanisme va être poursuivi ainsi que le suivi du diagnostic handicap voirie et bâtiment important pour l'avenir de notre commune.

L'embellissement de la ville sera complété par diverses plantations mais, ce n'est pas parce que Nérès Les Bains est candidate à la 4^{ème} Fleur que nous ne devons pas même dans ce domaine rechercher des économies, tout en préservant l'environnement.

Le budget a été établi en respectant l'analyse financière prospective de Dexia et les recommandations de la Sous Préfecture sans avoir recours à l'emprunt et en limitant la **pression fiscale au coût de la vie, environ 2,00 %**, malgré une baisse toujours constatée en 2009 des produits des jeux du casino, des droits de mutation et qui risquent de se reproduire en 2010, les dotations d'état en particulier la Dotation globale de fonctionnement a diminué en 2010 de 1,5%.

Afin de pouvoir investir, et maintenir une dynamique, il faut poursuivre nos efforts dans la **maîtrise de nos dépenses de gestion**

La commission des finances en collaboration avec les adjoints a beaucoup travaillé à mes côtés pour respecter ces préconisations dans les documents budgétaires qui sont soumis à votre vote ce soir.

La section de fonctionnement recettes et dépenses du budget primitif 2010 s'équilibre à 5 148 770,00€

Une recherche quotidienne des économies sur le fonctionnement est entreprise, dans les charges de gestion courantes mais aussi dans les charges de personnel ; il

n'y a pas de petites économies ce n'est qu'en conjuguant nos efforts que nous réaliserons des économies sur notre fonctionnement

Cette année encore des départs de personnel communal en retraite ne seront pas remplacés, nous aurons recours à des contrats saisonniers de 3 mois renouvelables une fois pour les services parcs, jardins, voirie.

La commune continuera malgré tout à subventionner les associations pour leur fonctionnement avec également des aides ponctuelles tant financières que matérielles pour leurs grandes manifestations

La crise est là et bien là, je suis conscient qu'elle frappe l'ensemble des ménages Nérisiens mais si nous voulons que notre commune continue à attirer les touristes et les curistes et que les Nérisiens aiment y vivre ; les élus doivent répondre aux attentes de la population et continuer à œuvrer malgré les difficultés pour que notre commune demeure agréable à vivre

5- **COMMUNE** :

Le Compte de Gestion 2009 et le compte administratif 2009 font apparaître un **excédent de clôture de 586 992,24 €** réparti comme suit :

- Investissement : 35 353,53€
- Fonctionnement 551 638,71€ sont adoptés à l'unanimité

Affectation de résultat

Taux d'imposition : Les taux des trois taxes sont votés à la majorité 2 abstentions

- Taxe Habitation 13,03%
- Foncier Bâti 25,02%
- Foncier Non Bâti : 42,56%
- Pour un produit de des trois taxes de : **1 303 371€ soit une augmentation de 2%** par rapport à 2009
- La compensation relai au titre de la TVA s'élève à 386 046€

- **Budget primitif 2010**: section Fonctionnement

***SECTION de FONCTIONNEMENT** équilibrée en recettes et dépenses à 5 148 770,00€ est voté à l'unanimité

DEPENSES de L'EXERCICE	En euros
Charges à caractère général	1 114 410,00
Charges de personnel	2 200 000,00
Atténuation des produits	68 204,00
Virement section investissement	852 011,00

Opération ordre entre section	19 550,00
Autres charges de gestion courante	547 595,00
Charges Financières	345 000 ,00
Charges exceptionnelles	2 000,00
RECETTES de l'EXERCICE	
Excédent antérieur reporté Fonct	470 368,00
Atténuations de charges	50 000,00
Opérations d'ordre de transfert	20 000,00
Produits des services	480 650,00
Impôts et taxes	2 441 417,00
Dotations et participations	1 150 835,00
Autres produits gestion courante	532 000,00
Produits exceptionnels	3 500,00

- Subventions aux associations : Adopté comme suit : (les présidents et trésoriers se sont abstenus pour le vote de la subvention de l'association les concernant)

CCAS de Nérès les Bains	33 000,00	Subvention de fonctionnement
Office de Tourisme et d'Animation	206 870,00	Subvention de fonctionnement
SPANC de Nérès les Bains	10 000,00	Subvention de fonctionnement
Alpha Soft	80,00	Subvention de fonctionnement
Alpine et Gordini 03 (A+G03)	100,00	Subvention de fonctionnement
Amicale des donneurs de sang	350,00	Subvention de fonctionnement

Amicale des donneurs de sang	100,00	Journée des Associations
Amicale des sapeurs Pompiers	600,00	Subvention de fonctionnement
Artisanat et détente	160,00	Subvention de fonctionnement
Artisanat et détente	100,00	Journée des Associations
ASN Aikido-Taicki Budo	300,00	Subvention de fonctionnement
ASN Aikidi Taichi budo	100,00	Journée des Associations
ASN Football	6 000,00	Subvention de fonctionnement
ASN Football	900,00	Subvention exceptionnelle
ASN Moto-Club	500,00	Subvention de fonctionnement
ASN Moto-Club	100,00	Journée des Associations
ASN Natation	1 500,00	Subvention de fonctionnement
ASN Tennis	1 600,00	Subvention de fonctionnement
ASN Tennis	100,00	Journée des Associations
ASN Tennis de table	100,00	Subvention de fonctionnement
Ass Alzheimer Allier	100,00	Subvention de fonctionnement
Ass Chapelle St-Joseph	500,00	Subvention de fonctionnement
Ass Chapelle St-Joseph	100,00	Journée des Associations
Ass Combraille Westphalie	500,00	Subvention de fonctionnement
Ass Combraille Westphalie	100,00	Journée des Associations
ACPG-CATM	650,00	Subvention de

		fonctionnement
ACPG-CATM	100,00	Journée des Associations
Ass le Cap Parentèle	80,00	Subvention de fonctionnement
Boule Nérisienne	200,00	Subvention de fonctionnement
Boule Nérisienne	100,00	Journée Association
Boule Nérisienne	1 000,00	Subvention exceptionnelle
Club Activités Loisirs	300,00	Subvention de fonctionnement
Club Activités Loisirs	100,00	Journée des Associations
Club Yoga	80,00	Subvention de fonctionnement
Club Yoga	100,00	Journée des Associations
Croix Rouge française	150,00	Subvention de fonctionnement
Cyclos Touristes Nérisiens	500,00	Subvention de fonctionnement
Cyclos Touristes Nérisiens	100,00	Journée des Associations
Cycloport	1 100,00	Subvention de fonctionnement
Cycloport	100,00	Journée des Associations
Cycloport	200,00	Subvention exceptionnelle
Entente Pétanque	160,00	Subvention de fonctionnement
Entente Pétanque	100,00	Journée des Associations
Gym Form Néris	250,00	Subvention de fonctionnement
Gym Form Néris	100,00	Journée des Associations
Instance Culturelle Nérisienne	900,00	Subvention de

		fonctionnement
Instance Culturelle Nérisienne	100,00	Journée des Associations
Judo Kwaiï	400,00	Subvention de fonctionnement
Judo Kwaiï	100,00	Journée des Associations
Ligue contre le cancer	200,00	Subvention de fonctionnement
Micro@neris	100,00	Journée des Associations
Les Nérios	500,00	Subvention exceptionnelle
Les Nérissons	300,00	Subvention de fonctionnement
Les Nérissons	100,00	Journée des Associations
Randonnée Nérisienne	1 000,00	Subvention de fonctionnement
Randonnée Nérisienne	100,00	Journée des Associations
Resto du cœur	200,00	Subvention de fonctionnement
SOLAL	400,00	Subvention de fonctionnement
Sté des Courses Montluçon Néris	1 100,00	Subvention de fonctionnement
Subaqua	150,00	Subvention de fonctionnement
Subaqua	100,00	Journée des associations
Truite Bourbonnaise AAPMA	600,00	Subvention de fonctionnement
UDAAR 03	1 145,00	
Union des Commerçants et Artisans communauté de communes	500,00	Subvention de fonctionnement
Provisions nouvelles Associations	15 905,00	

dont 8000€ pour le Pass Foncier		
TOTAL	293 230,00	

Une subvention exceptionnelle de 500€ est accordée à l' unanimité à l' Association des Cavaliers bourbonnais

***SECTION d' INVESTISSEMENT :** équilibré en recettes et dépenses à **1 926 983,24.€** est adopté à l' unanimité

Avec les opérations suivantes et l' inscriptions de crédits nouveaux complétant les restes à réaliser sur différentes opérations : aménagement Pavillon du Lac (130 754€) – aménagement sous sol Gymnase (117 134,00€) Création d' un plateau sportif Agor espace – Etage Maison des associations (109 554,17€)– travaux de voirie (255 000€) – Ravalement Mairie et travaux bâtiments (30 000€) piscine sportive (5500€) –Fleurissement (3500€) –signalétique (2000€)acquisitions matériel informatique et outillage (30 800€)...

6- AU FIL DES DOSSIERS :

- Navette urbaine Le conseil municipal autorise à la majorité (2 abstentions) Monsieur le maire à signer la convention à intervenir avec Therm' evasion Le Grenouillat à Nérès les Bains pour la navette urbaine pour un prix journalier de 340€ et encaisser les participations à ce service des Thermes et de La Régie Hébergement pour 10 000€ chacun
- Emplacement réservé N°17 au POS Le conseil municipal décide à l' unanimité de supprimer l' emplacement réservé n° 17 qui figure au plan d' occupation des sols de la commune de Nérès les Bains
- Remboursement de sinistres Le conseil municipal est invité à délibérer pour encaisser un chèque de 525,55€ en remboursement de sinistre
- Passeport jeunes Le conseil municipal décide à l' unanimité de reconduire l' opération Passeports jeunes destinés aux jeunes Nérésiens de 11 à 20 ans et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires
- Avenant contrat assurance Groupama le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l' avenant au contrat flotte automobile à intervenir avec Groupama Au terme du 1 01 2010 sur la base de 12 mois d' assurance le montant de la cotisation est de 6240,54€ , or une cotisation provisoire d' un montant de 6 253,03€ a été émise ,en conséquence une somme de 12,49 e sera reversée à la commune .
- Contrat air Liquide Le conseil municipal décide de reconduire le contrat Consigne de gaz Air Liquide N° 70050084 pour la mise à disposition d' emballages de gaz ARCAL 21 bouteilles pour un montant de 252€ et pour une durée de 5 ans à la piscine municipale